

Explosion dans le camping-car : deux blessés

Samedi soir, à Tournlaville, deux touristes du Nord ont été gravement brûlés suite à l'explosion d'une bouteille de gaz. Ils ont été transférés au Centre des grands brûlés de l'hôpital de Lille.

Il est 18 h samedi lorsqu'un couple de touristes originaires du Nord stationne leur camping-car sur le parking du centre nautique de Tournlaville, aux abords de la plage de Collignon. Les camping-cars sont autorisés à séjourner gratuitement sur cet emplacement pour une nuit. Vers 23 h, l'homme âgé de 33 ans et sa compagne de 31 ans commencent à préparer à manger. Problème, la bouteille de gaz de leur réchaud est vide. Ils décident de la changer mais la plaque est encore incandescente.

Des brûlures au 3^e degré

La manœuvre tourne mal, le gaz s'échappe et provoque une explosion à l'intérieur de l'habitacle. Les vêtements du couple de vacanciers prennent feu. La directrice de la colonie de vacances du centre de Collignon, Emeline Hellé, est alertée par le bruit de l'explosion et par les cris de détresse des victimes. « Je suis sortie sur le parking et j'ai vu les deux



Les rideaux fondus sur la fenêtre du camping-car témoignent de la violence de l'explosion.

personnes en train de se rouler par terre pour éteindre les flammes qui avaient embrasé leurs vêtements. »

Remis sur pieds, le couple se saisit d'un extincteur et réussit à mettre un terme à l'incendie. La femme se met

alors en tête de récupérer son chien, bloqué à l'intérieur. « J'ai dû rentrer dans le camping-car pour en sortir la dame. J'y suis retournée pour récupérer le chien. Je crois qu'elle était bouleversée, elle ne se rendait plus compte des risques », poursuit Emeline Hellé. Plus tard, le chihuahua sera conduit chez un vétérinaire pour faire soigner son pelage brûlé.

Les pompiers arrivent vers 23 h 40. Entre-temps, les victimes de l'explosion ont été conduites dans le centre nautique pour prendre une douche et rafraîchir leurs blessures. Devant la gravité de leurs brûlures, allant du premier au troisième degré, les pompiers et le Samu les emmènent au centre hospitalier Louis-Pasteur de Cherbourg. Les médecins ont alors pris la décision de les transférer au Centre des grands brûlés de l'hôpital Salengro de Lille.

Rudy FLOCHIN.

Concert insolite à La Roque-Baignard

Mercredi soir, les Promenades musicales en pays d'Auge feront étape dans la commune d'André Gide, maire de 1896 à 1900.

Quinze concerts insolites pour se promener en musique de châteaux en haras, de parcs en jardins, c'est la marque de fabrique des « Promenades musicales en pays d'Auge ». Mercredi, elles feront étape au château de La Roque-Baignard. Au programme, piano et littérature, à l'occasion du centenaire *La Nouvelle revue française*. Un de ses fondateurs, André Gide (1869-1951) fut, en effet, élu maire de La Roque-Baignard le 17 mai 1896. A 27 ans, ce fut l'un des plus jeunes maires de France. Il le resta jusqu'au 20 mai 1900 et a vendu, en 1904, le domaine acheté par son grand-père maternel.

Après une randonnée et avant une visite des extérieurs du château d'André Gide, qui aimait jouer Chopin plus que tout autre, Alban Cerisier, archiviste-paléographe chez Gallimard, donnera une conférence, à 17 h, sur les 100 ans de la NRF créés par André Gide, Jean Schlumberger (le voisin du Val Richer) et Gaston Gallimard.

En soirée, Juliette Ciesla donnera un récital avec des pièces de John Field, Frédéric Chopin, Gabriel Fauré, de Frans Liszt, Rachmaninov et



La pianiste Juliette Ciesla.

Maurice Ravel.

Mercredi 22, randonnée à 15 h, conférence à 17 h, concert à 19 h et visite des extérieurs du château à 21 h. Entrée : 30 €, jeune 8 €. Randonnée à réserver : 3 €. Tél. 02 31 31 06 00. Prochains rendez-vous samedi 25, à l'église Saint-Michel de Tordouet avec « Larmes baroques » ; dimanche 26, au domaine de la Côte de Blangy-le-Château avec « La Guinguette de l'été 2009 ».

Les cardiologues suivront leur patient à distance

Grâce à un appareil québécois relié au téléphone, les malades rééduquent leur cœur opéré sans rester à l'hôpital. Après un premier test à Trouville et Saint-Lô, le projet est élargi à toute la région.

Il ressemble à un petit ordinateur. Ses concepteurs, des Québécois, l'ont baptisé : « web e phone ». Cet appareil pourrait être l'outil de demain pour les médecins.

Deux hôpitaux, à Trouville et près de Saint-Lô, ont été les premiers à l'expérimenter en Europe, dès l'automne 2006, pour des patients récemment opérés du cœur. Comment ça marche ? Chaque jour, le patient répond à des questions simples grâce à l'écran tactile du « web e phone » : « Quel est votre poids ? Avez-vous bu du thé ? Êtes-vous anxieux ? »... Dans un service de réadaptation cardiaque, une infirmière formée épeluche les réponses envoyées via la ligne téléphonique. Et surveille le rétablissement du malade, également équipé d'un tensiomètre et d'un vélo d'appartement.

La technologie ne fait pas tout. Dans ce projet, que l'assurance-maladie a baptisé « Suivi clinique à domicile », l'éducation thérapeutique du patient est prépondérante : on lui apprend comment s'aider à guérir. « Cette nouvelle prise en charge permet aux malades de moins subir leur maladie », juge Gilles Grollier, chef du service de cardiologie au CHU de Caen.

Trop de patients ré-hospitalisés

« Après un infarctus du myocarde, par exemple, beaucoup de patients ne respectent pas les recommandations qui leur ont été faites,



Une patiente répond aux questions posées par le « web e phone ».

observent les responsables de l'Urcam (Union régionale des caisses d'assurance-maladie). Ce qui amène 43 % des patients hospitalisés pour insuffisance cardiaque à être ré-hospitalisés dans l'année alors que cela pourrait être évité par une meilleure hygiène de vie. »

Bloqués en douane

Les premiers tests auprès d'une quarantaine de patients se sont achevés à la fin 2007. Les résultats sont concluants. Les partenaires (CHU, Urcam et Agence régionale de l'hospitalisation) ont reconduit le projet pour cinq ans. Et l'étendent aux hôpitaux de Caen, Cherbourg, Bayeux,



Le service de cardiologie récupère les réponses et surveille si le malade respecte bien les recommandations.

Alençon et Flers.

Seul souci rencontré : 200 nouveaux « web e phones » ont été commandés... et sont restés bloqués à la douane. Le problème résolu et des protocoles d'évaluation établis, la deuxième phase a réellement démarré en février 2009. Les médecins comparent actuellement le suivi de patients bénéficiant de l'appareil et d'autres ne l'ayant pas.

L'Assurance-maladie a investi plus de 458 000 € dans ce projet et le conseil régional environ 414 000 €, auxquels s'ajoute une dotation FIQCS (Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins) annuelle de 177 000 €.

« Le coût moyen par patient (sur la base d'un investissement de 5 ans pour 600 malades pris en charge) est de 590 € en moyenne par patient », calcule l'Urcam. Sachant que le coût d'une seule journée d'hospitalisation pour un insuffisant cardiaque est de 890 €...

Un dispositif rentable que médecins et administratifs imaginent déjà étendu à d'autres prises en charge, comme les grossesses à risque, l'asthme ou les suites d'un accident vasculaire cérébral.

Laurent NEVEU.

Le Pôle emploi face à un chômage accru

La directrice de l'organisme qui réunit ANPE et Assedic s'explique sur les difficultés apparues après la fusion.

Entretien

Michèle Lailler-Beaulieu dirige le Pôle emploi Basse-Normandie.



Où en est la situation du chômage en Basse-Normandie ?

Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant plus de tout d'activité a augmenté de 33 % sur un an. Il y avait au total 82 902 personnes sans emploi à fin mai 2009. Nous faisons partie des régions où le chômage a le plus fortement augmenté. En septembre, nous aurons encore une augmentation, avec l'arrivée des jeunes qui ont terminé leur cursus.

Qu'en est-il des ratés du 39 49, le numéro mis en place par le Pôle emploi ?

Nous avons connu des problèmes techniques : ce numéro n'est pas formaté pour accepter 900 à 1 000 appels par jour. Et le système informatique a eu des plantages. Nous allons centraliser des appels pour être plus

efficaces. Et des négociations sont en cours avec les opérateurs téléphoniques pour que les appels ne soient pas plus surtaxés depuis les mobiles.

Les associations de chômeurs se plaignent des délais de traitement des dossiers d'indemnisation.

Que répondez-vous ?
82 % des dossiers sont traités en moins de quinze jours. Pour les autres, c'est au maximum trois semaines, entre le dépôt du dossier complet et la décision de verser les indemnités. Le problème récurrent, ce sont des dossiers incomplets, il manque souvent l'attestation d'employeur.

Les radiations administratives se sont-elles accentuées ?

Il y en a eu 2 400 depuis début 2009 pour les personnes qui ne viennent pas aux entretiens ou aux stages sans excuse. Contre 3 500 au premier semestre 2008. Soit une baisse de 24 %. Nous ne sommes pas là pour les radier.

En chiffres. 82 902 chômeurs en Basse-Normandie au 31 mai. Taux de chômage du premier trimestre : 8,7 %. Le Pôle emploi compte 950 agents. Il a recensé 27 288 offres d'emploi depuis le 1^{er} janvier.

La Normandie en bref

350 tonnes de foin partent en fumée à Montpinchon



Samedi, vers 20 h, un hangar de 800 m² s'est embrasé à Montpinchon, dans la Manche. À l'origine de cet incendie, l'embrasement de plus de 350 tonnes de foin, abritées sous le hangar. Une vingtaine de pompiers, venus de Coutances et Cersy-la-Salle, sont intervenus sur place. Le bâtiment, dont la structure était en

bois, s'est effondré. Les ballots de foin n'ont pas pu être étalés pour se consumer, conduisant les pompiers à se relayer toute la journée. Malgré la vigilance accrue du propriétaire du hangar, une combustion spontanée du foin semble être à l'origine de cet embrasement.

Colis suspect : la gare de Villedieu bloquée 2 heures

La gare de Villedieu-les-Poêles a été bloquée deux heures, dimanche, suite à la découverte d'un colis suspect en fin de matinée. L'alerte a été donnée par l'agent SNCF de service au guichet. Les gendarmes de la compagnie d'Avranches ont aussitôt établi un périmètre de sécurité bloquant

tous les accès à la gare. L'objet, un sac en plastique de couleur noire, a été détruit par deux démineurs venus de Caen. Fausse alerte ! Le colis ne contenait en fait que des boîtes de lunettes vides. La circulation ferroviaire a été rétablie à 14 h 15.

Valeo : 44 grévistes de Mondeville assignés en justice

Les syndicats CGT et CFDT Valeo de Mondeville ont annoncé que « dans le cadre de la grève sur le site Valeo de Mondeville, 44 salariés du site sont assignés en justice par la société SC2N/Valeo et doivent comparaître à l'audience des référés mercredi 22 à 10 h ». Depuis mercredi, une grève avait été décidée pour répondre aux négociations concernant la différence

entre les primes de départ et celles de licenciement. « Un huissier est venu aux domiciles de 44 salariés vendredi et a distribué le courrier », a précisé, Medhi Ghachem, du syndicat CGT. Une délégation d'élus et de salariés doit être reçue ce lundi par le préfet de région. « Nous espérons trouver un moyen de médiation grâce au préfet », conclut le syndicaliste.

Un Virois aux championnats du monde BMX en Australie

Aurélien Hus, Virois de 26 ans, s'est envolé pour le championnat du monde de BMX, en Australie, qui a lieu jusqu'au 26 juillet. « J'ai toujours pratiqué le BMX. Mes parents habitaient à deux pas de la piste, au Val de Vire. À l'époque, on appelait cela le bicross ! C'est ici, à Vire, que je me suis toujours entraîné », raconte Aurélien Hus. Le sportif, aujourd'hui

magasinier à la Compagnie des fromages, n'exclut pas de vivre un jour de sa passion. Seule alternative possible, l'enseignement. Une fois le brevet d'État obtenu, ce ne serait pas chose impossible que de devenir professeur de BMX à temps plein... En attendant, Aurélien Hus compte les heures avant son entrée en piste, dans la catégorie senior amateur 25-29 ans.

« I Arkle » remporte le tremplin des Jeunes Charrues



Dimanche, à Carhaix (Finistère), le jury des Jeunes Charrues 2009 a récompensé à l'unanimité « I Arkle », pour son concert sur la scène Xavier Grall. Ce jeune groupe de Saint-Lô aura donc le privilège d'ouvrir l'édition 2010 du festival des Vieilles Charrues.

Les hommes, les femmes

Christophe Quintin, 47 ans, est depuis le 1^{er} juillet, le nouveau Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) de Basse-Normandie.

Depuis juin 2005, il était directeur de la Drire de Bourgogne et succède aujourd'hui à Alain Schmitt, appelé à d'autres fonctions. Breton, marié, père de trois enfants, c'est un passionné de plongée sous-marine et de nage



en eau vive. Il est également un spécialiste de biologie, co-auteur d'un ouvrage paru chez *Ouest-France* sur la faune et la flore sous-marines de Méditerranée.